

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 23624 Numéro SIREN : 494 806 573 Nom ou dénomination : A.G. INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2019 sous le numéro de dépôt 56355



20190563552018

DATE DEPOT : 04/07/2019

N° DE DEPOT : 56355

N° GESTION : 2017B23624

N° SIREN : 494806573

DENOMINATION : A.G. INVEST

ADRESSE : 5 rue du Marché Saint Honoré 75001 PARIS

MILLESIME : 2018

A.G INVEST

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

08 JUL. 2019

Sous le N° : S63SS



SAS au capital de 5.000 €

**Siège social : 5, rue du Marché Saint Honoré
75001 PARIS**

R.C.S.: PARIS B 494 806 573

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

L'an deux mil dix-neuf
le 13 Juin quatorze heures

Mr Alexandre GRANDCHAMP, associé unique de AG INVEST, Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 €, numéro RCS 494 806 573, dont le siège social est 5, rue du Marché Saint Honoré 75001 Paris.

Après avoir exposé que :

Mr Alexandre GRANCHAMP, gérant associé, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2018 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- l'affectation du résultat ;
- la constatation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;

Première décision

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 31/12/2018 approuve ces comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 466 302.75 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

A.G.

Deuxième décision

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à un montant 466 302.75 € de la façon suivante :

- Au compte des autres réserves 251 302.75 €
- Dividendes à l'associé unique 215 000,00 €

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques, à l'abattement prévu à l'article 153,3, 2° du Code général des impôts, calculé sur la totalité de son montant, après option à l'imposition suivant le barème progressif d'impôt sur le revenu, à défaut le PFU s'applique.

En outre, l'associé unique reconnaît qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2017	215 000		
2016	NEANT		
2015	NEANT		

Troisième décision

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Signature de l'associé unique

A.G.

A.G INVEST

SAS au capital de 5.000 €
Siège social : 5, rue du Marché Saint Honoré
75001 PARIS

R.C.S.: PARIS B 494 806 573

RAPPORT DE GESTION

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique

réunie le 13 Juin 2019

Chère Associée,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, en exécution des prescriptions légales, pour vous rendre compte de l'activité de votre société durant l'exercice écoulé clos le 31 Décembre 2018, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous rappelons que tous les documents dont la communication est prévue par la loi et les règlements ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

I - RESUME DE L'ACTIVITE

Le chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice écoulé s'est élevé à €. 1 393 080 contre € 653 816 en 2017.

L'excédent brut d'exploitation s'élève à € 679 228 contre €. 228 683 en 2017.

AG.

II - COMPTES ANNUELS - ETATS FINANCIERS

Les comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et de l'annexe comptable sont présentés conformément aux dispositions légales.

Le bilan et le compte de résultat ont été établis de la même manière et selon les mêmes méthodes que pour l'exercice précédent, les bases d'évaluation de l'actif et du passif n'ayant pas été modifiées.

A - BILAN

L'actif immobilisé, en valeur nette, se situe à €. 156 847 à la clôture de l'exercice.

L'actif circulant exprimé en euros, comparé avec l'exercice précédent se présente ainsi :

	12/17	12/18
- Clients	0	0
- Autres créances	1 101	66 780
- Disponibilité	160 467	718 783
- Charges constatées d'avances	10 448	6 005

Les capitaux propres s'élèvent à € 473 032

Les dettes totalisent €. 475 383, et sont constituées :

- d'emprunts et dettes financières	€.	23 698
- de fournisseurs	€.	5 271
- de dettes fiscales et sociales	€.	446 414

B - COMPTE DE RESULTAT

Ce compte dégage un bénéfice de €.466 302.75. L'analyse des soldes intermédiaires de gestion en d'euros se présente ainsi :

	2017	2018
- Production de l'exercice	653 816	1 393 080
- Valeur ajoutée	517 150	1 080 852
- Excédent brut d'exploitation	228 683	679 228
- Résultat courant	219 428	652 565
- Résultat net	155 226	466 303

C - ANNEXE

La description des règles et méthodes comptables utilisées et les informations sur le bilan et le compte de résultat mentionnés dans ladite annexe n'appellent aucune précision complémentaire. Ce document a été établi conformément aux prescriptions légales.

A. G.

III - AFFECTATION DES RESULTATS

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à un montant 466 302.75 € de la façon suivante :

- Au compte des autres réserves 251 302.75 €.
- Dividendes à l'associé unique 215 000,00 €

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques, à l'abattement prévu à l'article 153,3, 2° du Code général des impôts, calculé sur la totalité de son montant, après option à l'imposition suivant le barème progressif d'impôt sur le revenu, à défaut le PFU s'applique.

En outre, l'associé unique reconnaît qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2017	215 000		
2016	NEANT		
2015	NEANT		

IV - INFORMATIONS DIVERSES PREVUES PAR LA LOI

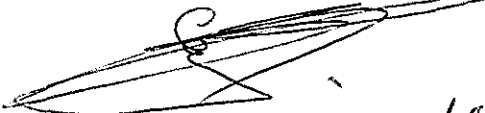
Nous vous précisons que les comptes de l'exercice ne prennent pas en charges des dépenses non déductibles du résultat fiscal (article 223 quarter du CGI)

V - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement notable ou de caractère exceptionnel n'est intervenu depuis l'arrêté des comptes de l'exercice soumis à votre approbation.

Fait à Paris, le 29 Mai 2019

Le Président


AC

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AG INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 948 415 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 468 303 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R.123-172 à R.123-208 du Code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

A.C.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 1 283 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE permet de réaliser des efforts en matière d'investissement, d'évolution des salaires, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fond de roulement.

AG.

Capital social

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres au 31/12/2018
TOTAL	500			500

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit		
518100 - Banque - Intérêts courus à payer	1 051	443
	1 051	443
Emprunts et dettes financières divers		
168800 - Intérêts courus	18	
	18	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	2 400	2 760
	2 400	2 760
Dettes fiscales et sociales		
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	150	287
438200 - Charges sociales s/congés à payer	60	123
448632 - Taxe d'apprentissage CAP	2 193	101
448833 - Formation continue CAP	2 086	54
448635 - Taxe professionnelle CAP	1 047	
	5 536	565
Autres dettes		
TOTAL GENERAL	9 005	3 767

AG

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	82 678	12 660		95 338
- Matériel de transport	47 999	6 316		54 315
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 467	3 947		36 414
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
immobilisations corporelles	163 143	22 923		186 067
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	255			255
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 635			9 635
immobilisations financières	9 890			9 890
ACTIF IMMOBILISE	173 033	22 923		195 957

A.G.

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		22 923		22 923
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		22 923		22 923
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 154	8 931		14 085
- Matériel de transport	667	10 498		11 165
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 824	7 235		13 860
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 445	26 664		39 110
ACTIF IMMOBILISE	12 445	26 664		39 110

A.G.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 82 420 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 72 785 euros
- A plus d'un an 9 635 euros

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 475 383 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 460 210 euros
- De 1 à 5 ans 15 173 euros

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 400
Banque - Intérêts courus à payer	1 051
Intérêts courus	18
Dettes provis. pr congés à payer	150
Charges sociales s/congés à payer	60
Taxe d'apprentissage CAP	2 193
Formation continue CAP	2 086
Taxe professionnelle CAP	1 047
Total	9 005

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 005		
Total	6 005		

A.G.

Amortissements

CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développ. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagements co				
Install. techniques, matériel et outillage industri				
Install. générales, agencements et aménageme	5 154	8 931		14 085
Matériel de transport	667	10 498		11 165
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 624	7 235		13 860
Emballages récupérables et divers				
Total III	12 445	26 664		39 110
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	12 445	26 664		39 110

A.G

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Liasse fiscale

SASU AG INVEST

COMPTES ANNUELS

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 57 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise SASU AG INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise 5 rue Marché St Honoré 75001 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 4 9 4 8 0 6 5 7 3 0 0 0 3 1		Néant ☐						
		Exercice N clos le 31/12/2018						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	186 066	39 109	146 956	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	255		255
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
			Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	9 635		9 635	
		TOTAL (II)	BJ	BK	195 956	39 109	156 846	
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens		BN	BO				
	En cours de production de services		BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis		BR	BS				
	Marchandises		BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY				
		Autres créances (3)	BZ	CA	66 780		66 780	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont nations propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	718 782		718 782		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 004		6 004		
	TOTAL (III)	CJ	CK	791 567		791 567		
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étsler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		987 524	39 109	948 414		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :	CP	CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :					

Cédit Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.C.

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU AG INVEST		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)		DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	1 229	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	466 302	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	473 031	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	23 680	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV	18	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	5 270	
	Dettes fiscales et sociales		DY	446 413	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		BZ		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)		EA		
	TOTAL (IV)		EC	475 382	
Ecart de conversion passif*		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	948 414		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IF		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
			ID		
			IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	460 210	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 051	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A-6

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AG INVEST		Néant ☐	
		Exercice N	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FC
	Production vendue { biens * services *	FD	FE
		FG	FH
		FJ	FK
	Chiffres d'affaires nets *		FL
	Production stockée*		FM
	Production immobilisée*		FN
	Subventions d'exploitation		FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)		FP
	Autres produits (I) (11)		FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		FS
	Variation de stock (marchandises)*		FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*		FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*		FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*		FX
	Salaires et traitements*		FY
	Charges sociales (10)		FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*	GA
			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD	
	Autres charges (12)	GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM	
	Différences positives de change	GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO	
Total des produits financiers (V)		GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	
	Différences négatives de change	GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT	
	Total des charges financières (VI)	GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW	

(RENVOLS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Cegid Group

A.6

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU AG INVEST		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	581	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	581	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(581)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	185 366	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 393 084	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	926 781	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	466 302	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	2 891
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.J.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		HC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
Pénalités, amendes fiscales et pénales	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	581			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

A.C.